

CRFPA DROIT ADMINISTRATIF
Sujet 2009
PARIS DESCARTES

1) M. Evasion purge une peine de 19 ans de prison au centre de détention de Muret. Il vous saisit car le directeur du centre a fait confisquer 9 lettres. Toutes les lettres étaient adressées aux membres du jury d'Assises l'ayant condamné et consistaient à leur demander de lever le secret du délibéré afin que l'intéressé connaisse les raisons de sa condamnation. Aucune lettre n'ayant été envoyée, M. Evasion se plaint de l'attitude du directeur.

2) M. Pasdechance était au volant de son tracteur lorsqu'il s'est engagé sur un passage à niveau sans entendre le signal sonore et voir les feux l'avertissant de l'arrivée d'un train et pour lesquels l'enquête a montré qu'il n'y avait pas eu de défaillance. Ayant pu s'échapper à temps, l'intéressé a été blessé et son tracteur détruit, ce qui n'était jamais arrivé à cet endroit. Il cherche à obtenir réparation et vous consulte.

3) De son côté Madame Z, vous fait part d'une douloureuse affaire. Alors qu'elle était hospitalisée en hôpital psychiatrique, elle a été victime d'une agression sexuelle de la part du patient qui occupait la chambre voisine de la sienne. Elle vous demande de la conseiller sur les possibilités de poursuivre l'hôpital public en plus des poursuites pénales engagées contre l'agresseur.

4) Alors qu'ils skiaient dans la station de Neige sur une piste verte balisée, M. et Mme Boule voient leur fils faire une chute dans un précipice. Le jeune homme est grièvement blessé ce qui engendre des frais médicaux lourds et une incapacité permanente. Les parents décident de se retourner contre la commune. Ils savent en effet que la gestion des pistes est très rentable pour elle compte tenu du nombre important de skieurs. D'ailleurs, la commune gère cette activité en régie directe. Les parents reprochent au maire de ne pas avoir installé des filets de sécurité à un endroit dangereux. Ils vous demandent votre avis.